



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET D'UN USAGE CONDITIONNEL

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal statuera sur des demandes de dérogations mineures et d'un usage conditionnel lors de la séance du 1^{er} octobre 2025 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
701, boulevard du Docteur-Gervais 2025-DM-057	Régulariser une allée d'accès dont la pente est de 13 % plutôt que de 3 % sur une distance de 5 m calculée à partir de l'assiette de la rue.
80, chemin Ovila 2025-DM-135	Autoriser la construction d'un escalier : <ul style="list-style-type: none">• empiétant de 3,54 m plutôt que de 2 m dans la marge latérale gauche. Autoriser la construction d'une galerie : <ul style="list-style-type: none">• empiétant de 3,65 m plutôt que de 2 m dans la marge latérale;• situé à 1,35 m plutôt qu'à 1,5 m d'une ligne latérale.
Demande d'un usage conditionnel	
Rue Léonard Lot 6 608 722 du cadastre du Québec 2025-UC-172	Autoriser la construction d'une clinique médicale.

Donné à Mont-Tremblant, ce 10 septembre 2025.

Maude Picotin
Greffière adjointe